



RÉSERVÉ
AUX ADHÉRENTS

JOURNÉE SUR LES PAS DU PASTEUR OBERLIN, L'APÔTRE DU PROGRÈS SOCIAL



Fouday-Temple

Première halte au Temple luthérien de Fouday. Ce village existait déjà à la fin du XII^e siècle, comme l'atteste le clocher de l'église, typique de l'art roman de cette époque. Les fresques datent des XIV^e-XVI^e siècles. Le Temple est pour partie classé «monument historique» et dans le cimetière attenant se trouve la tombe du Pasteur Oberlin.

À l'époque médiévale, l'église constituait une étape sur la route des pèlerins se rendant au Mont Sainte-Odile depuis la Lorraine. Fouday est devenu au XVIII^e siècle un haut lieu du protestantisme, par l'action du pasteur Jean-Frédéric Oberlin né en 1740 à

Strasbourg et mort à 85 ans en 1826, à Waldersbach où se trouve le musée.

Situé sur un flanc verdoyant de la haute vallée de la Bruche, le musée Oberlin - l'un des musées protestants les plus célèbres de France - est entièrement consacré à la vie et à l'œuvre de cet ardent défenseur du progrès social. Créé en 1958 et complètement rénové en 2002, il révèle au public, à travers le foisonnement de ses collections et une muséographie originale, la soif de connaissance et l'éclectisme des intérêts de cette forte personnalité du siècle des Lumières qu'était le pasteur Oberlin. Connue dans toute l'Europe à travers une correspondance abondante et de nombreux voyages en Allemagne et en Suisse, il fut protégé par des personnalités de l'époque.

Une visite guidée apportera toutes les connaissances sur sa vie et son œuvre. Riche de cet enseignement, nous profiterons d'un déjeuner bien mérité dans une ferme-auberge et la visite d'une confiterie artisanale vosgienne, nous rapprochera de Raon l'Étape. Cette ville est riche d'un patrimoine inhabituel :



Fouday-Intérieur

GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY

Cercle Garen · La lyre · 1 allée de Venise · 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Cotisations Solo 20€ · Duo 30 € · par chèque à l'ordre du Cercle Garen à l'adresse ci-dessus où à déposer lors des causeries.



LES SORTIES DE L'ADHÉRENT DU CERCLE GAREN

RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS

des fontaines du XIXe siècle que nous découvrirons en parcourant les rues de la cité, sous la conduite d'un guide.

Le voyage s'achèvera à la Mairie, où nous pourrons admirer des tableaux représentant le travail du bois et le flottage et où une collation nous sera servie dans la salle d'honneur.

MODALITÉS PRATIQUES*

♥ **Deux dates au choix :**

Vendredi 12 mai et mardi 30 mai 2017

♥ **Participation aux frais :**

65 € incluant les visites guidées, le repas et l'autocar

♥ **Horaires :**

Départ à 7h30 et retour vers 19h30

♥ **Rendez-vous :**

Devant l'entrée du cimetière du sud, avenue Paul Doumer, parking gratuit

♥ **Inscriptions :** dans l'ordre d'arrivée et exclusivement à l'adresse suivante :

Cercle GAREN • La Lyre 1 allée de Venise
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
marcelle.wyncke@free.fr • Tél : 03 83 51 13 41

Bulletin d'inscription ci-joint, à retourner au plus tard 10 jours avant la date choisie. Confirmation suivra. Chèques encaissés 8 jours avant le départ. Éventuelle mise sur liste d'attente signifiée au plus tôt. En cas d'annulation fortuite : remboursement lié au remplacement par un autre adhérent 2017 - jusqu'à l'avant-veille du voyage -.

Pour mémoriser votre choix, recopiez-le ici



LES SORTIES DE L'ADHÉRENT DU CERCLE GAREN

*Réservé aux adhérents

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE*
JOURNÉE SUR LES PAS DU PASTEUR OBERLIN, L'APÔTRE DU PROGRÈS SOCIAL

à retourner accompagné de votre chèque à : Cercle GAREN • La lyre • 1 allée de Venise • 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

NOM : PRÉNOM

ADRESSE :

TÉL :

Cochez la case correspondant à la date que vous choisissez

VENDREDI 12 MAI OU **MARDI 30 MAI 2017**

ENTRÉE CIMETIÈRE DU SUD • AVENUE PAUL DOUMER • NANCY • DÉPART 7 HEURES 30 PRÉCISES

Règlement joint de **65 €** € x = € par chèque à l'ordre du Cercle GAREN*

GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY

Cercle Garen • La lyre • 1 allée de Venise • 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

*Réservé aux membres de l'association Cercle GAREN à jour de leur cotisation 2017